

**DISCOURS DU MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE L'INTÉGRATION AFRICAINE
ET DES BÉNINOIS DE L'EXTÉRIEUR
A L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DE DONS HUMANITAIRES
AUX BÉNÉFICIAIRES**

Cotonou, le 19 mars 2007

Monsieur le représentant de l'Association "Amitié France-Bénin",
Messieurs les Directeurs centraux et techniques du Ministère Chargé de
l'Intégration Africaine et des Béninois de l'Extérieur,
Mesdames et Messieurs les journalistes et communicateurs,
Chers invités,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes rassemblés ce jour, lundi 19 mars 2007, autour d'une cause d'utilité publique. Il s'agit, en effet, de la remise de dons humanitaires de l'Association Amitié France-Bénin.

Au nom du Gouvernement béninois, j'accueille avec appréciation le geste des membres de cette association dont les actions sont aujourd'hui plus que convaincantes.

L'événement de ce jour s'inscrit dans le cadre de la participation des Béninois de l'Extérieur au développement socio-économique du Bénin, œuvre dont l'Agence Nationale des Béninois de l'Extérieur est l'une des chevilles ouvrières.

Les dons, qui font l'objet de cérémonie de remise officielle, sont estimés à près de deux cents millions (200.000.000) de francs CFA et viennent s'ajouter à d'autres dons qui les ont précédés, comme viennent de le rappeler le Directeur Exécutif de l'ANBE et le représentant national de Amitié France-Bénin. C'est donc désormais une tradition entre l'Association Amitié France-Bénin et mon département ministériel.

Il s'agit là d'une action de développement de haute portée socio-économique qui mérite d'être saluée.

Je voudrais prier le représentant national de l'association donatrice ici présent, de bien vouloir transmettre à tous les membres de cette structure dynamique, notamment à son Président, toute la reconnaissance du Gouvernement et du peuple béninois.

Le vœu ardent du Gouvernement est de voir l'œuvre humanitaire de cette association se poursuivre et faire tâche d'huile afin que d'autres associations du genre naissent et que celles qui existent déjà s'activent encore plus pour le mieux-être des populations de nos villes et de nos campagnes. Aujourd'hui, il n'est plus possible pour aucun pays du monde d'aller vers le développement durable sans la contribution précieuse et irremplaçable de sa diaspora.

L'Association Amitié France-Bénin donne chaque année la preuve de sa participation au développement du Bénin. Il revient maintenant aux bénéficiaires de jouer leur partition en faisant un bon et judicieux usage des dons mis à leur disposition.

Monsieur le représentant national de l'Association Amitié France-Bénin,

Mon département voudrait vous donner l'assurance qu'il s'emploiera à veiller à une gestion transparente et optimale des dons qui seront bientôt remis aux bénéficiaires. L'Agence Nationale des Béninois de l'Extérieur sera instruite dans ce sens.

Chers représentants des populations bénéficiaires des dons humanitaires de l'Association Amitié France Bénin,

Je voudrais vous exhorter à faire œuvre utile en mettant effectivement ces dons à la disposition des couches sociales auxquelles ils sont destinés. Je n'ai aucune raison de douter de votre bonne foi. C'est pourquoi je voudrais compter sur vous, tout comme l'Association Amitié France-Bénin compte sur mon département.

Pour finir, je voudrais adresser mes sincères remerciements à tous ceux qui ont répondu à cette invitation, et leur souhaiter un bon retour dans leurs localités respectives.

Vive la diaspora béninoise !

Vive l'Association Amitié France-Bénin !

Je vous remercie.